



*Communiqué de presse
Paris, le 25 mars 2016*

Concours national d'architecture « bâtiments biosourcés » : trois projets d'étudiants en écoles d'architecture franciliennes lauréats

Lors de la remise des prix du concours national d'architecture « bâtiments biosourcés », le 22 mars 2016, organisé par les ministères de l'Environnement, du Logement et de la Culture, et le soutien de KARIBATI, trois projets d'étudiants d'écoles d'architecture franciliennes ont été récompensés sur sept prix décernés. Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris se félicite de ce très bon résultat qui « *traduit la forte dynamique des écoles d'architectures d'Île-de-France et la volonté de leurs étudiants et enseignants d'intégrer les matériaux biosourcés à leur projet d'architecture* ».

Un concours qui s'inscrit dans une démarche écologiquement innovante

Lancé en septembre 2015, ce concours a pour ambition de sensibiliser et de familiariser les prescripteurs et les maîtres d'œuvre de demain aux matériaux biosourcés dont les performances techniques et environnementales sont aujourd'hui reconnues. Ce premier concours national illustre la mobilisation possible pour les bâtiments biosourcés, comme en témoignent les cinquante projets déposés.

Il s'inscrit également dans le prolongement de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. En effet, celle-ci confirme l'intérêt de l'usage de ces matériaux pour des applications dans le secteur du bâtiment puisqu'elle précise que « *l'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles* » et qu'« *elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments* ».

En intégrant des matières premières issues de la biomasse, les matériaux biosourcés sont considérés comme une réponse possible à la réduction de l'impact environnemental du secteur du bâtiment, en raison de la renouvelabilité de la matière et de leur capacité à stocker le carbone atmosphérique. **Ils permettent aussi de revitaliser les territoires par la création de valeur ajoutée et d'emplois non-délocalisés.**

Les lauréats franciliens

3^e prix national : le projet « Osmose-collège exemplaire », Didem Senyurt et Xuan Truong, étudiants en quatrième année à l'ENSA Paris-Malaquais. Outre la conception même d'un collège en matériaux biosourcés, ce projet privilégie la mixité des matériaux, biosourcés – le bois et le chanvre – et de la terre crue, avec un système constructif poteau-dalle.

1^{er} prix Île-de-France : le projet de « Logements intermédiaires agro-sourcés », Ambrine Baig et Solenn Falais, étudiantes en quatrième année à l'ENSA Paris-La Villette. Ce projet d'habitat de petit collectif suit une logique de durabilité, du chantier à la livraison : il est intégralement construit avec les ressources locales les plus présentes sur le territoire, dans un rayon d'environ 10 km.

2^e prix Île-de-France : le projet « artiKAMPF-Maison des artisans », Andrian Beiche et Samuel Schmidt, étudiants en quatrième année à l'Ecole Spéciale d'Architecture. Ce projet propose de construire avec une structure de bois prenant appui sur la structure de fer et le coffrage d'un ancien bâtiment en zone urbaine. La façade translucide est issue d'un dérivé de papier recyclé.

Pour en savoir plus :

-www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-label-batiment-biosource-un-outil-pour-a5041.html

-www.developpement-durable.gouv.fr

-www.karibati.fr

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>